

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 39 (1901)
Heft: 21

Artikel: L'oncle Féli...
Autor: Margot, Ch.-Gab.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-198757>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Grenchen, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

A propos de la fête du 1^{er} juin à Genève.

Passage des troupes suisses à Lausanne.

Nous avons publié dernièrement un historique complet de l'entrée des troupes suisses (Soleure et Fribourg) à Genève, le 1^{er} juin 1814; nous ne reviendrons donc pas sur les grandes fêtes populaires auxquelles a donné lieu ce réjouissant événement. Mais, nous étions curieux de savoir comment s'était effectué le transport de ces troupes, particulièrement à travers notre canton. Nous avons donc recherché dans les journaux de l'époque des détails à ce sujet.

Voici ce que nous lisons dans la *Gazette* du 27 mai 1814 :

« On a reçu l'avis officiel que quatre compagnies d'infanterie, deux du canton de Fribourg et deux du canton de Soleure, vont diriger leur passage dans notre canton. Les deux premières ont dû arriver hier au soir à Payerne, et seront ce soir à Moudon, le 28 à Lausanne où elles séjourneront le 29, le 30 à Rolle, Allaman et Perroy. Les deux compagnies de Soleure arriveront ce soir à Payerne et seront le 28 à Yverdon, où elles séjourneront le 29, le 30 à Cossonay et le 31 à Nyon. Ces troupes, au service de la Confédération, se dirigent sur Genève. L'une des compagnies est composée de Gruyériens; l'autre a été levée dans la partie attenante du canton. »

Dans le même journal, à la date du 31 mai, sous la rubrique : Lausanne :

« Les deux compagnies fribourgeoises qui étaient arrivées ici le 28, sont reparties hier pour Genève. On a généralement remarqué la bonne discipline et l'excellente tenue de ces troupes. Samedi, le gouvernement, et dimanche, les officiers de Lausanne ont offert un dîner aux officiers de ce corps. Cette réunion est devenue une véritable fête par l'empressement et la satisfaction dont on s'est donné des témoignages réciproques et par les sentiments qui y ont présidé. De nombreux toasts y ont été portés à l'intime union des cantons, aux troupes de la Confédération, au bonheur de la Suisse, et, lorsque vers la fin du repas, les députés de la Garde genevoise ont paru, aux nouvelles relations qui vont nous réunir. »

Enfin, et toujours dans la *Gazette*, sous la rubrique : Genève, à la date du 7 juin, nous lisons, entr'autres, les lignes suivantes :

« Un dîner avait été préparé à l'Hôtel-de-Ville de Genève, pour le corps d'officiers. Il fut offert par le gouvernement et les officiers de la Garde. M. le comte d'Ugarte et plusieurs officiers vaudois, parmi lesquels on remarquait MM. les colonels de Prangins et de la Harpe, y avaient été invités; la gaieté la plus franche, la cordialité la plus intime y régnèrent. »

« C'était, dit un assistant, un dîner somptueux... un dîner que je n'oublierai de ma vie. Des toasts solennels furent portés à la Confédération helvétique, aux augustes puissances, aux Cantons, à Genève, accompagnés de la musique et du bruit des canons... La circonstance avait inspiré les poètes. Je ne sais pas si les vers étaient bons, mais je sais que leurs chansons et surtout ce refrain : *Enfants de Tell, soyez les bienvenus!* produisit sur nous une impression difficile à décrire. Un emblème ingénieux anima le dessert... C'était un temple à vingt portiques, auxquels les écussons des dix-neuf can-

tons se trouvaient suspendus. Le vingtième était encore vide, mais un aigle portant les armes de Genève s'efforçait de les y attacher... Un de nos officiers, dans un beau mouvement, exprima alors le vœu de la réunion de Genève. Ce fut comme un coup électrique. Bientôt le *Ranz des vaches* fut chanté comme dans la patrie de Guillaume-Tell. Bientôt toutes les mains se serrèrent et les verres se cherchant de loin, se rapprochant bientôt, se choquant à la ronde, semblaient déjà garantir le traité. »

A la frontière genevoise les troupes suisses montèrent dans de grandes barques, qui les transportèrent au *Port noir*, d'où elles se rendirent à pied à Genève. C'est également du *Port noir* que, le 1^{er} juin prochain, partira la flottille conduisant à Genève les délégations et les personnages officiels conviés aux fêtes qui se préparent. Aussi, un de nos confrères genevois propose-t-il de donner un autre nom à ce lieu doublement célèbre. « Ne serait-ce pas, dit le *Signal*, l'occasion de débaptiser ce coin de plage et de l'appeler *Port joyeux*, ou mieux encore « *Port de l'Alliance* » ou « *Port des Suisses* ? »

De notre côté, nous nous permettons d'émouvoir l'idée que notre municipalité aille saluer, à leur passage dans notre ville, les délégations officielles se rendant le 1^{er} juin prochain à Genève et qu'elle leur offre le verre de l'amitié. Cet acte de simple politesse et de patriotisme serait, nous semble-t-il, une heureuse commémoration du chaleureux accueil que Lausanne fit, en 1814, aux troupes suisses qui allaient à Genève.

L'oncle Féli...

Il est permis de rire un brin,
Même aux dépens de son prochain !

D'aucuns prétendent que, dans notre bon pays de Vaud, on aime à boire un verre. Inutile de vous dire que c'est une pure calomnie de la part de nos voisins qui nous envient nos vignobles de La Côte et de Lavaux. Il n'est pas — vous le savez bien — de gens plus sobres au monde que les Vaudois... Mais laissons là nos qualités, car, à parler de soi, on court le risque de passer pour un orgueilleux. Au surplus, il se trouverait toujours des gens — le monde est bien tant méchant — pour trouver que nous n'avons que des défauts. Et, à ceux-là, je dédie le récit suivant, qui me fut conté, il y a quelques jours, par un pasteur de mes amis. Personne ne se permettra donc de crier à l'invention ! Ce récit doit convaincre ceux qui nous accusent d'entretenir un culte pour Bacchus, ce dieu dodu qui se vêt d'une simple feuille de pampre... Rira bien qui rira le dernier. Mais je m'attarde à commencer ainsi.

Au petit village de Salvagny, juché là-haut, sur les pentes verdoyantes du Jorat, vivait, il y a quelques années, un brave homme de vieux garçon appelé Félix-Daniel Pinchat — pour les gens de l'endroit, *L'oncle Féli* tout court. — Etant célibataire, il ne s'était jamais marié et vivait retiré, un peu en dehors du village, à l'abri d'une jolie maison aux volets

verts, bien propre, qui plus d'une fois, au temps où Félix-Daniel Pinchat n'avait pas encore la soixantaine, avait fait loucher la Louison ou la Jeannette à David — toutes deux grand'mères à l'heure qu'il est. Paysan à l'aise, sans préoccupation financière, sans une femme pour lui aigrir le caractère, l'oncle Féli était un homme heureux autant qu'on peut l'être en ce monde. Il soignait philosophiquement deux ou trois vaches, cultivait son jardin et quelques poses de terre, soignait ses abeilles... et sa personne, dont il avait le plus grand souci.

— Que voulez-vous, disait-il fréquemment, personne ne prend soin de moi, il ne faut pourtant pas que je me néglige !... Et puis, je n'ai point de parents, après moi le déluge !

Le malheur voulut qu'il mourût un beau jour, à soixante-trois ans, en pleine vigueur, frappé d'un coup de sang. Des mauvaises langues prétendirent que ce fut à la suite d'une partie de cave, ce que je ne crois pas. — Les gens ont tant méchante langue ! — Et après lui ne vint pas le déluge, mais la justice de paix — monsieur le juge, son greffier et l'assesseur — qui, sérieusement, avec tout le respect dont on entoure la mémoire de ceux qui possèdent quelque bien, apposa les scellés. On trouva un testament fait à la diable, raturé, corrigé, mais d'où il ressortait clairement que le défunt instituait la commune de Salvagny sa légataire universelle.

— Tonnerre, quelle tuile ! exclama le greffier en lisant ce papier qu'il venait de trouver parmi d'autres paperasses !

Bientôt il ne fut bruit dans tout le village, que de la munificence de l'oncle Féli, lequel avait légué toute sa fortune à la commune de Salvagny.

Le même soir, la municipalité s'assembla pour délibérer sur un sujet de cette importance. Ces messieurs étaient visiblement émus, et cela se comprend. C'était la première fois que la commune avait la chance d'hériter. Le cas était rare.

Onctueusement, avec des larmes dans la voix, monsieur le syndic annonça le décès de l'oncle dont il fit le panégyrique, disant qu'il risqua, une fois, il y a vingt-cinq ans, d'être nommé membre de la commission des écoles; depuis ce moment, le brave homme s'était retiré des affaires publiques, vouant tout son temps à ses affaires, donnant constamment l'exemple d'une vie honnête et laborieuse.

A bout de louanges, il annonça l'héritage qui tombait d'une façon si inattendue dans la caisse communale. Alors tous les municipaux parlèrent à la fois. Jean-David voulait qu'on refit le clocher du collège qui menaçait ruine; Emile à Louis demandait l'érection immédiate de la fontaine, dont le bassin de bois, mangé de mousse, faisait vergogne. Le secrétaire, qui habitait non loin de l'école, émit timidement le vœu d'augmenter le traitement du régent; mais, voyant qu'on le regardait d'étrange façon, il n'acheva pas sa phrase, qui s'éparpilla dans un gros rire forcé.

Tout à coup, le grand Frédéric, frappant sur la table, remit les choses au point.

— C'est pas le tout que ça ! Avant de dire qu'on veut faire ci ou ça, il faudrait savoir ce qu'il nous laisse, ce bon zigue de Féli... Qu'en penses-tu, syndic ?

Celui-ci approuva du geste et, dépliant un morceau de papier, il toussa :

— Messieurs, voici approximativement la fortune dont hérite la commune, d'après les renseignements fournis par le juge de paix : vingt-six poses de terrain taxé deux mille francs la pose, cinquante-deux mille francs... La maison, ses dépendances, matériel et bétail, douze mille francs... Créances diverses, huit mille francs... Total, septante-deux mille francs...

Le grand Frédéric interrompit :

— Hein ! ce gueux de Féli ! je savais bien qu'il n'était pas à plaindre, mais, tout de même, je ne le croyais pas si riche.

Et tous en chœur :

— Vive l'oncle Féli !

Dans la même assemblée, la municipalité de Salvagny décida que l'enterrement de l'oncle aurait lieu aux frais de la commune, et que la municipalité, la commission scolaire, dont il risqua de faire partie un quart de siècle auparavant, et le conseil général y prendraient part.

Ce fut un événement. Le syndic et l'assesseur, voisins du défunt, s'offrirent pour faire la toilette dernière du mort. Suivant la vieille coutume, on plaça des tables dans la grange, la municipalité y fit apporter un tonneau de nouveau, elle réquisitionna jambons et saucissons dans tout le village et, durant les deux jours qui précéderent ce bienheureux ensevelissement, on se délectait à l'avance en songeant aux tranches de jambon, roses et parfumées, aux rondelles de saucisson, fleurant l'ail, et aux verres, surtout, aux verres où le nouveau pétillierait, clair et troublant rien que de le voir.

— Ce gueux de Féli, comme il a bien fait de mourir à présent ! disaient quelques bons soif-fieurs de l'endroit, en se passant la main sur l'estomac. Et, en passant devant la maison de l'oncle, ils entraient dans la chambre mortuaire où ils jetaient un regard distrait, plus distrait, je vous le certifie, que celui qu'ils glissaient dans la grange, en sortant.

Le grand jour arriva. La commune étant dépourvue de pasteur, messieurs les municipaux déclarèrent qu'il était inutile d'en faire venir un tout exprès, et que l'oncle Féli irait tout de même droit en paradis... Un si brave homme !

À l'heure dite, tout le village fut rassemblé devant la maison mortuaire. Le temps était beau, une faible brise printanière, pleine de parfums, chantait dans les arbres aux feuilles nouvelles. Mais les assistants ne sentaient pas les odeurs printanières, d'autres fumets, d'autres parfums, beaucoup moins subtils, captivaient leur sens objectif. Les tables s'étaient rapidement remplies ; la place manquant, on en fit chercher d'autres que l'on plaça dehors, dans la cour. Et les litres se remplirent et se vidèrent, les grosses miches de pain de ménage furent égrenées. Les jambons étalèrent leurs tranches roses et les saucissons disparurent comme des bâtons de cire au feu. Le vin aidant, les langues se délièrent, on causa ferme, on trinqua, on but et on retrinqua. On finit même par chanter ; que voulez-vous... les morts n'empêcheront jamais les vivants d'être gais. Tant pis pour ceux qui s'en vont !

Dans la cour, le brancard attendait, le drap mortuaire posé dessus, tandis que l'enterreur qui cumulait, avec ces fonctions, celles de taupier, de marguillier, de sonneur et d'huis-

sier municipal, buvait ferme afin de se donner des forces.

Et l'on buvait toujours. Le tonneau fournissait d'interminables rasades, les miches succédaient aux miches, et les bons saucissons de campagne emplissaient l'atmosphère de la grange d'une bonne odeur d'ail.

À la table des jeunes on y allait de plus belle. Les refrains du pays étant épuisés, on passa à la musique exotique apprise à la caserne, et les complaintes d'outre-Jura roulèrent au milieu des litres vides, des flaques de vin et des pelures de saucisson...

Cependant le temps s'écoulait. Cinq heures avaient sonné depuis longtemps. Quelques-uns des assistants avaient regagné leur domicile en titubant ; l'enterreur était parti, emportant à grand-peine le brancard sur lequel il risqua de s'endormir en route ; il perdit même le drap mortuaire que le greffier trouva sur le chemin et rapporta à la maison de commune.

Le syndic, les joues allumées d'une teinte écarlate, le regard éteint et trouble, se leva et porta un toast à la mémoire du cher défunt auquel on avait fait un enterrement digne de lui et du souvenir qu'on lui gardait. Il proposa, en outre, d'élever une modeste pierre sur la tombe du regretté Félix-Daniel Pinchat, afin de rappeler, aux générations futures, les vertus de ce citoyen intègre et regretté dont la mémoire demeurerait à jamais chère à tous.

À ce moment, la voix du syndic s'étrangla sous l'émotion et il continua dans un hoquet :

— Oui, oncle Féli, te voilà mort et enterré... mais tu vis tous jours, car c'est dans nos cœurs à tous que tu es enseveli, et les cœurs n'oublient jamais... Repose en paix et que la terre te soit légère.

Et chacun leva son verre et but à la mémoire de l'oncle qui dormait, maintenant, là-bas, sous la terre, son dernier sommeil...

Mais, au beau milieu du choc des verres, il y eut une alerte.

M. le régent était sur la porte de la grange, un bras en l'air, le regard étrange.

M. le syndic posa le verre qui effleurait ses lèvres :

— Eh bien ! qu'y a-t-il, monsieur le régent ?

— Il y a, monsieur le syndic, qu'on a bel et bien oublié d'enterrer l'oncle Féli !...

Ce fut une stupéfaction générale... On se regardait avec des regards hébétés qui cherchent une chose invisible.

Le syndic avait pâli.

— Ti possible, est-il permis ! exclama-t-il au bout d'un instant. Et il courut dehors.

— Le brancard est pourtant loin ! Puis, pénétrant dans la maison, il trouve le cercueil sur les deux tabourets, recouvert des fleurs déposées la veille... Ah ! bien, en voilà du propre... pauvre Féli ! s'il nous voyait...

Immédiatement, il donna des ordres ; on courut après le brancard que l'enterreur avait appuyé contre la pinte tandis qu'il y était entré pour s'y refaire un peu. Les porteurs arrivèrent, les quelques « survivants » prirent place derrière et, lentement, d'un pas mal assuré, un peu honteux, le convoi prit enfin le chemin du cimetière.

Le soir tombait. Derrière la ligne du Jura le soleil disparaissait. Là-bas, au bout du chemin, sur une petite éminence, le champ du repos alignait ses croix et ses modestes pierres. Et, tandis que s'allumaient les premières étoiles, Félix-Daniel Pinchat, dit l'oncle Féli, descendait tristement dans la terre.

Cet enterrement restera, dans les annales de la commune de Salvagny, le plus bel exemple de l'hommage rendu à la mémoire de ceux qui s'en vont... CH.-GAB. MARGOT.

La tante Gritelet à Montreux.

Monsieur le rédacteur,

J'ai presque vergogne de vous écrire. Il semble qu'à mon âge, une vieille femme devrait savoir se tenir tranquille, mais voilà, je suis sujette à une fièvre terriblement désagréable : celle d'écrire.

Et voyez comme je suis faite. Quand je sens venir l'accès, je n'essaie pas même de me guérir, je me dépêche de *rafoncer* mon encrier avec un peu d'eau, de dérouiller une plume et me voilà partie.

Et c'est pourquoi vous recevez aujourd'hui une lettre de la tante Gritelet. Le *Conteur* est à peu près le seul journal ouvert à tout le monde, même aux vieilles femmes ; ma foi, j'en use et... j'en abuse.

Tout ce préambule pour vous dire que je suis allée, moi aussi, à la Fête des Narcisses, et que je voudrais vous dire mes impressions.

Je sais bien que beaucoup de journaux en ont déjà parlé et reparlé, mais les journaux sont faits par les journalistes. — Monsieur de la Palisse est mort, est mort devant Pavie, — et je suis certaine qu'il est par le monde une quantité de vieilles gens qui aimeront tout autant avoir l'avis d'une vieille.

Il faut vous dire d'abord que j'ai une nièce, quelque part dans les Allemandes qui, depuis deux ou trois ans, me scie les côtes avec cette Fête des Narcisses.

— « Va-t-en donc voir une fois ce que c'est, qu'elle m'écrit toujours. Ici, on en parle beaucoup, et tout le monde dit que c'est tant terriblement beau. »

Ça fait que cette année, comme j'étais bien en avant pour mes ouvrages, que j'avais fait ma lessive et mes récurages, planté mes pommes de terre et mes petits choux, je me suis décidée et je suis venue.

Ah ! monsieur le rédacteur, que c'est triste de devenir vieux ! Moi qui me réjouisais tant de revoir ce Montreux, où je venais vendanger quand j'étais jeune, j'ai été bien déçue.

Je revoisais dans mes souvenirs un coin de vigne, bordé par un mur croulant, garni de capillaire. C'est là que pour la première fois mon Pierre m'avait embrassée....., pour un grappillon. Pardine, j'avais bien fait exprès de le laisser, et il était assez gros pour qu'on le voie ; toute ma peur était qu'il fût trouvé par un autre.

Ah ! le délicieux battement de cœur, pendant que, baissée sur ma souche, j'attendais ce baiser. Eh bien, je vous jure, Monsieur le rédacteur, que mon cœur battait presque autant l'autre jour quand j'ai cherché ce coin de vigne. Et puis, quelle désillusion ! Voyez-vous, il ne faut jamais chercher à revivre ses souvenirs. Savez-vous ce que j'ai trouvé ? Un hôtel, et juste à l'endroit, le réduit des casseroles, d'où une espèce de Marie Graillon toute machurée et empestant la graisse rance, est venue me regarder sous le nez. Pouah !

Mais me voilà loin de la fête ! J'y reviens. Du reste, n'attendez pas que je vous la raconte en détail. Il y a pour cela une bonne raison : c'est que je n'y ai pas compris grand-chose. Ce prince Narcisse et ces fées, et ces gnomes moi, je m'y perds là-dedans.

Tout ce que je sais, c'est que c'était bien joli, ces costumes de fleurs et ces jolies danses.

À propos de costumes, vous, monsieur le rédacteur, qui devez connaître ces messieurs recommandez-leur voir une autre fois de faire les *bredzons* à une meilleure couturière.

Tiens, dans le cas que vous ne sachiez pas ce que c'est qu'un *bredzon*, c'est tout simplement la jolie veste d'armailles « à ronde courte manche. »

Mon père, ti possible qu'ils étaient mal fait